« Notre Sauveur, à la dernière Cène, la nuit où il était livré, institua le sacrifice eucharistique de son Corps et de son Sang par lequel il perpétuerait le sacrifice de la croix au long des siècles, jusqu'à ce qu'il vienne, et en outre confierait à l'Eglise, son Epouse bien-aimée, le mémorial de sa mort et de sa résurrection: sacrement de l'amour (pietatis), signe de l'unité, lien de la charité, banquet pascal dans lequel le Christ est reçu, l'âme est comblée de grâce, et le gage de la gloire future nous est donné » (SC 47).